

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

27

L'An **DEUX MIL VINGT TROIS**, le **VINGT NEUF NOVEMBRE** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-trois novembre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents :

Mme Marielle JUILIEN, Maire

MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Cécile CHAMPION, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM. Davy COATEVAL, David HERRERO, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE, Hugo CHAVANNE, Pierre DEMAISON et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés :

M. Jean-Baptiste DELEBECQUE a donné procuration à M. Nicolas BALMONT

Mme Jacqueline CORRE a donné procuration à Mme Laurence GODENIR

Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN

M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Sylvie CATTANEO

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-104

Désignation d'un
réfèrent défense au
sein du Conseil
Municipal

Vu la décision ministérielle de 2002, portant création d'un poste de « réfèrent défense au sein des conseils municipaux ;

Considérant la candidature unique de M. Jean-Baptiste DELEBECQUE,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
A l'unanimité, 27 voix pour**

DESIGNE M. Jean-Baptiste DELEBECQUE, Adjoint au Maire en charge de la sécurité, de la prévention et des risques majeurs, réfèrent défense au sein du Conseil municipal

En séance les Jour, Mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,

Marielle JUILIEN,



Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le